

LA QUESTION
DU JOUR

PIERRE KAHN,
Professeur de sciences de l'éducation
à l'Université de Caen

Quelle forme prendra l'enseignement moral et civique ?

► Le Conseil supérieur des programmes (CSP) a, en fin de semaine dernière, présenté ses propositions concernant l'enseignement moral et civique, enseignement que Vincent Peillon, l'ancien ministre de l'éducation, avait dans un premier temps nommé « morale laïque ».

► Membre du groupe d'experts qui a conseillé le CSP, Pierre Kahn précise la façon dont ces cours pourraient se mettre en place à la rentrée 2016, du CP à la troisième.

« L'enseignement moral et civique fera l'objet d'un horaire dédié, à l'école élémentaire comme au collège (nous aborderons notre réflexion sur le lycée à la rentrée). Il reviendra ensuite au ministère d'en définir la durée. En tout cas, notre souhait est de ne pas limiter cet enseignement à l'horaire qui lui sera réservé mais d'aborder aussi les questions morales et civiques dans le cadre des autres matières. Cela paraît assez naturel en élémentaire (un même professeur y dispense l'ensemble des cours), beaucoup moins au collège. C'est pourquoi nous suggérons de développer aussi à partir de la sixième des projets pluridisciplinaires, sous la tutelle des différents professeurs potentiellement concernés : histoire-géographie, français, mais aussi sciences de la vie et de la Terre (questions liées à l'environnement, à la bioéthique, à la sexualité) ou éducation physique et sportive (notion de groupe et respect des règles).

Au collège, l'enseignement moral et civique a vocation à remplacer l'éducation civique, aujourd'hui intégrée au cours d'histoire-géographie. Précisément, ceux qui assureront ces cours ne seront plus nécessairement des professeurs d'histoire-géo. En revanche, nous souhaitons que tous ceux qui auront en charge cet enseignement – en élémentaire comme au collège – aient reçu une formation, initiale ou continue.

Ce qui changera par rapport à l'éducation civique, telle qu'elle est aujourd'hui dispensée, c'est que l'enseignement ne se limitera pas à l'histoire et au fonctionnement des institutions mais mettra l'accent sur les valeurs qui sous-tendent l'organisation de la société. Ainsi, on abordera la sensibilité morale, notamment l'expression des sentiments (indignation, empathie, etc.), la question du droit (le sens et l'élaboration de la règle), la formation du jugement moral (comment on justifie son point de vue) et celle de l'engagement moral.

Nous proposons une série de pistes (discussions à visée philosophique, travail sur les dilemmes moraux, mise en place de conseils d'élèves) pour rendre concret cet enseignement. Lequel doit faire l'objet d'une évaluation, pas nécessairement, en tout cas pas exclusivement, sous la forme de notes. »

RECUEILLI PAR DENIS PEIRON

COURRIER

Vos réactions par courrier (18, rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex),
par courriel (lecteurs.lacroix@bayard-presse.com) ou sur le site www.la-croix.com

Trisomie 21

Vous consacrez une information sur le 20^e anniversaire de la Fondation Lejeune créée en mars 1995. (...)

Je tenais à vous informer de l'existence d'une autre association créée en 1990, elle va donc fêter ces 25 ans d'existence en 2015. Créée à l'hôpital Necker par des chercheurs et des médecins, elle est gérée actuellement par des parents issus de toutes communautés religieuses et non religieuses ; c'est l'Association française pour la recherche sur la trisomie 21 dont le siège est à l'université Paris-Diderot (présidée durant vingt-quatre années par Jacqueline London, actuellement vice-présidente et présidente du CSM), université où a été découvert par le professeur Delabarre et son équipe le rôle de l'EGCG sur le gène DYRK1a – là aussi on ne parle que du financement de la Fondation Lejeune, mais l'AFRT a participé au financement, l'AFRT a également financé les souris sans lesquelles rien n'aurait pu se faire. (...)

Papa d'un jeune adulte né avec une trisomie 21, donc concerné, et nouveau président de cette association, j'ai décidé d'informer. Car nous sommes également à l'origine de la Journée mondiale de la trisomie 21, puisque nous avons organisé à Paris le 21 mars 2005 le premier colloque, reconnu par l'OMS en 2006 et par l'ONU en novembre 2012.

Jacques Costils

L'Église en 2024 (suite)

Où sont passés les diacres ? Seraient-ils si discrets et si transparents qu'on ne les verrait plus dans nos communautés chrétiennes ? Depuis la restauration du diaconat permanent par le concile Vatican II, ils sont actuellement plus de 2 500 dans l'Église en France... soit plus de 40 % de l'effectif des prêtres diocésains en activité selon votre dossier ! Près de 90 nouveaux diacres permanents sont ordonnés chaque année en France.

En Vendée, une cinquantaine de diacres permanents (35 % de l'effectif des prêtres diocésains en activité) sont en mission dans les services et mouvements, et plusieurs ont des responsa-

Conflits

Je suis frappé par l'invasion dans le domaine politique, économique et social, de l'émotion événementielle médiatique. On souhaiterait qu'avant d'improviser des mesures aussitôt attaquées, on tente d'abord de définir et de s'accorder sur les buts recherchés et les critères de succès. Ainsi pour partir en guerre. Ainsi du conflit des intermittents. On peut comprendre le désir de vivre de son art, même si dans tous les autres pays du monde et les écrivains en France même doivent exercer un autre métier si l'exercice de leur art ne suffit pas à les nourrir. On peut comprendre aussi que le régime des salariés du secteur privé ne puisse financer des régimes aussi différents du leur que celui des intermittents ou les retraites de l'EDF.

Ne pourrait-on alors ajouter au prix du billet des spectacles le coût de cette spécificité des acteurs du spectacle ?

Ainsi du conflit des taxis : ceux qui ont payé leur licence si cher parce que l'État limitait le nombre des licences semblent avoir droit à ne pas être ruinés ; ceux qui conduisent autrui moyennant paiement devraient être soumis aux mêmes conditions d'aptitude et charges collectives ; ceux qui sont transportés devraient trouver des moyens de transports suffisants et aimables.

Le développement d'Internet, du smartphone, du troc va multiplier le commerce parallèle, les effets de l'évasion fiscale et les sources de conflit. Mieux vaudrait s'y préparer.

Philippe Barbe (Paris)

bilités au sein des services diocésains. Depuis un an, sept nouveaux diacres ont été ordonnés dans le diocèse de Luçon. Et plusieurs autres sont en chemin.

Prêtres, diacres et laïcs, sous la responsabilité de nos évêques, c'est ensemble que nous participons à l'évangélisation dans notre société d'aujourd'hui. C'est ensemble que nous conjuguons nos missions particulières pour que croisse la Bonne Nouvelle. Alors, l'Église en France en 2024 aura besoin de toutes ses forces vives, de tout le peuple des chrétiens pour annoncer le Christ. Domage que votre article n'évoque le diaconat que par une seule et unique photo, p. 7 du dossier. Vous aviez la possibilité de leur donner (un peu) la parole p. 10, sur la question de la fraternité, ou p. 8 et 9 quand vous relatez la formation des laïcs et la collaboration entre prêtres et laïcs !

J'espère que dans la vie de l'Église en France, les diacres, dans la discrétion parfois, permettent aux hommes et aux femmes de notre temps, aux enfants et aux jeunes, de trouver des oreilles attentives, des yeux pour guider sur la route, des mains et des pieds pour agir au quotidien, et une parole accueillante et éclairante, puisée à la source de la Parole de Dieu.

André Gallot (Vendée)

Certes, votre enquête concerne l'Église catholique et vous vous limitez à ce périmètre. Pourtant je pense que toute étude de ce type ne peut oublier que vos lecteurs concernés sont chrétiens d'abord, catholiques ensuite ; et que, dans cette étude, il aurait fallu regarder aussi où en sont nos frères protestants et orthodoxes dans cette problématique qui les touche également. N'est-ce pas une bonne occasion de nous rapprocher, par exemple dans les célébrations sans Eucharistie ? Dans l'ouverture aux femmes dans l'Église où nos frères protestants sont plus avancés que nous et dont nous pourrions, si je puis dire, profiter ? Dans le partage de la Parole ? Dans certaines régions (le Sud-Est par exemple), où nos frères protestants sont plus présents qu'ailleurs ? Etc. Quelle opportunité aussi pour des personnes, jeunes et plus âgées, qui sont extérieures au monde chrétien et qui comprendraient sans doute mieux une telle gestion que celle de catholiques geignant sur leur malheur tout seuls... alors que le Christ est venu pour tous. Cette enquête peut laisser penser que l'Église de France a fait un exercice de prospective. Est-ce le cas ? Avec quel support extérieur ? À Paris, des assemblées paroissiales ont-elles été mise, dans le coup ?

Jacques Remond (Paris)

(À suivre.)

À LIRE

**RWANDA
MILLE COLLINES, MILLE DOULEURS
de Colette Braeckman**

Nevicata, 96 p., 9 €

Colette Braeckman est sans doute l'une des journalistes qui connaît le mieux l'histoire du Rwanda contemporain. À la fois témoin et chroniqueuse – notamment pour le quotidien belge *Le Soir* – des heurs et malheurs de ce petit pays des Grands Lacs, elle propose un récit court où elle mêle réflexions personnelles et notes de reportage en vue de dessiner un portrait du Rwanda, de son histoire, du présent. Et pour débiter, cette confession, déroutante : « Que dire alors

après trois décennies ? Seule émerge une brutale évidence : plus je vais au Rwanda, plus ce pays m'accompagne et parfois me hante, mais moins je le comprends. »

Au centre du livre, le génocide de 1994. Elle rappelle la colonisation belge, notamment le rôle de la démocratie chrétienne dans la « racialisation » de la société rwandaise. Elle se penche aussi sur le nouveau Rwanda, son formidable développement, et sur l'État policier qui encadre et dirige ce pays. À sa tête, Paul Kagame, un « homme qui naguère, ne recula devant aucun moyen pour récupé-



rer un pouvoir que les siens avaient perdu et qui, de nos jours, est prêt à tout pour faire reculer la pauvreté, y compris s'emparer des ressources de l'est du Congo, par mouvements rebelles interposés ».

Le livre est complété par un entretien avec Jean-Pierre Chrétien, chercheur au CNRS, qui, interrogé sur le soutien de François Mitterrand au régime hutu responsable du génocide, répond : « La tragédie du Rwanda porte en elle une vérité : les acteurs africains jouent un rôle, ils ont leurs propres objectifs en fonction desquels ils peuvent manipuler ceux qui les soutiennent. »

LAURENT LARCHER